

# « L'AUDITION DES ENFANTS EN QUESTIONS, EN RÉPONSES ET EN ACTIONS »

LE PROGRAMME



**COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR CLIA À L'AUDITORIUM  
MAISON DU BARREAU À PARIS ET EN DISTANCIEL SUR ZOOM LE 20  
NOVEMBRE 2025**

Lien d'inscription : <https://shorturl.at/xYLiH>

## PROPOS INTRODUCTIF



La participation de l'enfant aux décisions qui le concernent est l'un des droits principaux de l'enfant car il permet aux adultes de les prendre dans son intérêt supérieur. Si notre cadre légal français pose ce principe dans l'exercice de l'autorité parentale et en organisant des auditions par le juge, l'observation du terrain montre que ce droit n'est, dans l'essentiel de la réalité de l'enfant, ni organisé dans son intérêt, ni mobilisable par lui.

Des freins culturels et systémiques font barrage. Notre regard et nos habitudes vis-à-vis des enfants, nos croyances, notre organisation sociale, politique et judiciaire, laissent peu de place à l'enfant comme interlocuteur digne de considération.

Pourtant, les législations européenne et internationale imposent à la France de renforcer la participation concrète des enfants aux décisions les concernant. Et il existe des moyens simples de le faire, pour peu que l'on accepte de changer, non seulement pour se conformer à nos obligations, mais encore pour s'enrichir en faisant place à l'enfant. Tout simplement, en l'écoutant bien.

Comment faire place et prendre en compte la parole de l'enfant dans tous les domaines de sa vie ? Comment permettre aux adultes de s'ouvrir à la parole de l'enfant et de remplir ses besoins, et notamment son besoin de protection ?

Telles sont les questions que nous nous poserons, les réponses que nous tâcherons de proposer, pour discerner les actions que nous pourrons entreprendre, ensemble.

# « L'AUDITION DES ENFANTS EN QUESTIONS, EN RÉPONSES ET EN ACTIONS »

## LE PROGRAMME

## LES ORGANISATEURS

Colloque organisé par CLIA Association Internationale des Auditeurs d'Enfants, l'IDPF Institut du droit de la famille et du patrimoine, le CR3D Chaire Enfance et familles du Centre de recherche sur les relations entre les risques et le droit, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.



C3RD



## AVEC LA COLLABORATION DE

L'AIDDE Académie Internationale des droits des enfants, le CLAVIM Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux, LANAE l'Association Nationale des Auditeurs d'Enfants.



Partenaire de CLIA et de l'IDFP

# DÉTAILS DU PROGRAMME

## PARTIE 1

### OUVERTURE

9 H 00  
9 H 10

Anne Marion de Cayeux, avocate spécialiste en droit de la famille et du patrimoine, médiatrice familiale et auditrice d'enfants, Présidente de CLIA, administratrice de l'IDFP.

### PRÉSENTATION : DES DROITS DE L'ENFANT À L'EXERCICE DE CES DROITS

9 H 10  
10 H 00

#### Discours introductif

**Eric DELEMAR**, Défenseur des enfants, adjoint de Madame La Défenseure des droits.

#### Entendre l'enfant, comment changer de paradigme ?

**Laurence ROSSIGNOL**, Sénatrice, ancienne Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

#### La participation de l'enfant : un droit fondamental au service de son intérêt supérieur

**Blandine MALLEVAEY**, Professeur de droit privé, titulaire de la Chaire Enfance et familles (Centre de recherche sur les relations entre les risques et le droit), Faculté de droit de l'Université catholique de Lille

#### L'audition d'enfant : un élément de procédure, par un professionnel formé

*Modératrice Lorraine FILION, formatrice, médiatrice familiale et auditrice d'enfants, Vice-présidente de CLIA.*

### INTERMÈDE : AUDITIONS : DES ENFANTS TÉMOIGNENT AUPRÈS D'ENFANTS

10 H 00  
10 H 30

Interviews d'enfants par des enfants.

# DÉTAILS DU PROGRAMME

## PARTIE 2

### TABLE RONDE 1 : L'ENFANT DANS SA FAMILLE : ENTENDRE L'ENFANT AVEC OU SANS JUGE

10 H 30  
11 H 30

#### Le juge : écouter pour que l'enfant participe

**Stéphanie HEBRARD**, Première Vice-présidente du Tribunal Judiciaire de PARIS, coordonnatrice du pôle famille et état des personnes.

#### L'avocat d'enfants : écouter pour assister, conseiller, représenter

**Jérôme DAMIEN-CERF**, avocat d'enfants à Tours, en formation d'auditeur d'enfants.

#### Les auditeurs d'enfant : l'art de se taire pour écouter les mots des enfants

1) L'audition sur délégation : **Séverine MILLET**, avocate et auditrice d'enfants, Présidente de LANAE.

2) L'audition amiable : **Lorraine FILION**, formatrice, médiatrice familiale et auditrice d'enfants, Vice-Présidente de CLIA.

#### L'écoute des enfants en médiation familiale : favoriser le dialogue entre parents et enfants

**Catherine PORGE DORANGE**, avocate, médiatrice familiale et auditrice d'enfants, chargée des auditions JAF à l'antenne des mineurs de Paris, administratrice de CLIA.

*Modérateur Jimmy MESSINEO, Directeur de dispositifs de protection de l'enfance chez Droit d'Enfance, administrateur de CLIA.*

11 H 30  
12 H 00

#### Echanges interactifs sur la base de questions écrites

Réponse aux questions.

# DÉTAILS DU PROGRAMME

## PARTIE 3

### TABLE RONDE 2 : LES PROPOSITIONS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS POUR ÊTRE ÉCOUTÉS ET PARTICIPER

12 H 00  
12 H 45

**Dans la famille, à l'école, dans les activités, dans la législation : restitution d'ateliers conçus avec Cécile Jeannin**

- 3 élèves de primaire
- 3 élèves de collège

Restitution d'ateliers conçus par l'**AIDDE** Académie Internationale des droits des enfants.

*Modératrice Cécile JEANNIN, Directrice Générale de l'AIDDE.*

12 H 45  
13 H 00

**Temps de questions**

Réponse aux questions.

## PAUSE DÉJEUNER

13 H 00  
14 H 15

**Déjeuner sur place**

Temps de pause.



# DÉTAILS DU PROGRAMME

## PARTIE 4

### TEMPS THÉÂTRAL

14 H 15  
14 H 35

6 façons de ne pas dialoguer avec les enfants ou comment écouter les enfants de travers...

## TABLE RONDE 3 : L'ÉCOUTE DE L'ENFANT À L'ÉCOLE

14 H 35  
15 H 20

### Ouvrir l'école à la parole des enfants

**Louise TOURRET**, journaliste, productrice de radio et écrivaine française, spécialiste des questions d'éducation.

**Marie Christine CULIOLI**, ancienne cheffe d'établissement, en charge de l'organisation et la coordination de la sélection pour le comité UWC en France.

**Arièle COMMUNIER**, cheffe d'établissement scolaire, en formation d'auditeur d'enfants.

*Modérateur Olivier BRUSSON, ancien professeur des écoles, ancien avocat, auditeur d'enfants, administrateur et membre du bureau de CLIA.*

15 H 20  
15 H 30

### Echanges interactifs

Réponse aux questions.

# DÉTAILS DU PROGRAMME

PARTIE 5

## TABLE RONDE 4 : AUDITEURS D'ENFANTS ET PROTECTION DE L'ENFANCE

15 H 30  
16 H 00

### Conférence introductive : Auditionner les enfants victimes : une tâche complexe pour assurer la vérité

**Mireille CYR**, psychologue, Professeure titulaire à l'Université de Montréal, ancienne directrice du Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS).

16 H 00  
16 H 45

### La parole de l'enfant à l'épreuve de la recherche de la vérité et de sa sécurité

**Laurent GEBLER**, Président de la Chambre des mineurs à la Cour d'Appel de PARIS.

**Nathalie BARTHELEMY**, avocate, Présidente de la Commission Droit de la Famille du Barreau de Luxembourg, Directrice de la formation des avocats pour mineurs.

*Modératrice Emmanuelle GOBY, avocate au Barreau de PARIS, auditrice d'enfants, administratrice et membre du bureau de CLIA, administratrice de l'IDFP.*

16 H 45  
17 H 15

### Echanges interactifs

Réponse aux questions.

# DÉTAILS DU PROGRAMME

PARTIE 6

## TABLE RONDE 5 : L'ENFANT EN POLITIQUE : CONSULTER LES ENFANTS POUR LÉGIFÉRER

17 H 15  
17 H 45

### Quand la parole de l'enfant sert l'intérêt collectif

**Bruno JARRY**, Directeur Général du CLAVIM.

**Léa JARDIN**, Docteure en droit public et chercheuse à l'Ecole nationale de la Protection judiciaire de la jeunesse, membre associée de la Chaire Enfance et familles et du centre Thucydide.

*Modératrice Fadéla HOUARI, avocate, auditrice d'enfants, membre de l'antenne des mineurs du Barreau de Paris, administratrice de CLIA et de l'IDFP.*

17 H 45  
18 H 00

### Propos conclusifs et prospectifs

**Béatrice WEISS-GOUT**, avocate au Barreau de PARIS, administratrice de CLIA, fondatrice et administratrice de l'IDFP.

## TARIFS PRÉSENTIEL\* ET VISIO-CONFÉRENCE

150€ TTC

Adhérents CLIA et IDFP

200€ TTC

Non adhérents

90€ TTC

-de 5 ans de barreau

Gratuit

Etudiant - de 26 ans (en visio)

30€ TTC

Etudiant - 26 ans avec déjeuner buffet (40 places)

- 
- Prise en charge au titre de la formation continue. 
  - Le tarif comprend l'accès au replay pendant 2 mois.

*\*En présentiel déjeuner buffet sur place inclus*

LIEN D'INSCRIPTION : [HTTPS://SHORTURL.AT/XYLIH](https://shorturl.at/XYLIH)